

ETUDIANT ET STAGE EN ENTREPRISE

Par **kerloucafe**, le **19/08/2015** à **19:16**

Bonjour , je suis maman d'une jeune fille de 22 ans et je suis inquiète pour son avenir proche . En effet ma fille après avoir obtenu un master 1 droit social s'est vu refusé l'entrée en master 2 pour résultats insuffisants (11,30 de moyenne sur 20). Dans sa fac d 'origine en Bretagne elle est sur liste complémentaire sans beaucoup d'espoir car très peu de désistements à ce jour .

Elle a donc trouver un plan B :faire des stages en entreprise .Elle a obtenu 6 mois de stage à Paris dans un cabinet d'avocat spécialisé en droit du travail (idéal pour son cursus) .

Le problème est de savoir comment obtenir la convention de stage sur Paris tout en conservant son statut d'étudiante boursière .

Est-elle obligée de suivre les cours et si oui combien d'heures ?

Merci aux personnes qui peuvent m'aider à faire les démarches nécessaires et à me donner des tuyaux (dans la légalité bien entendu) . J G